

Direction générale du Trésor

Egalité
Fraternité
Budapest, octobre 2025

Ambassade de France de Hongrie Service économique de Budapest Affaire suivie par Natasa Schuchtar Visa : Anne Bernard

# **HONGRIE**

# Veille agricole Hongrie Octobre 2025

### **Inflation**

En septembre 2025, les prix à la consommation ont augmenté de 4,3 % par rapport à l'année précédente et n'ont pas changé par rapport au mois d'août.

Les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 4,7% par rapport à septembre 2024, notamment ceux des œufs de 18,2 %, du café de 17,6 %, du chocolat et du cacao de 19,2 %, des produits de saison (pommes de terre, légumes frais et fruits frais locaux et tropicaux) de 9,2 %, et de l'huile de cuisson de 8,4 %.

# La Hongrie championne pour l'inflation des prix alimentaires depuis 2019

La Hongrie est le pays qui a connu la plus forte inflation alimentaire au monde entre 2019 et 2025, avec une hausse des prix alimentaires de 81,6 % et une inflation globale atteignant 49,9 %, selon le journal britannique, Financial Times, qui attribue cette hausse à une combinaison de facteurs, notamment la dépréciation significative du forint en 2021-2022, les coûts élevés de l'énergie et des problèmes structurels tels que la faible productivité agricole et la forte dépendance vis-à-vis des importations alimentaires.

Si l'inflation des prix alimentaires s'est temporairement atténuée au début de 2024, elle s'est depuis accélérée à nouveau, contribuant à hauteur d'environ un point de pourcentage à l'inflation globale de la Hongrie.

Une autre série de données d'Eurostat montre que les prix des produits alimentaires ont plus que doublé depuis 2015, faisant de la Hongrie le leader de l'UE en matière d'augmentation des prix alimentaires.

Certains produits en particulier ont connu des hausses de prix importantes : 170 % pour les fruits, 150 % pour le pain, 130 % pour les légumes, 110 % pour les œufs, 71 % pour la viande et 57 % pour le lait

Le Financial Times a également noté que le gouvernement hongrois avait réagi en imposant des plafonds de prix et des taxes spéciales, tout en critiquant les chaînes de distribution multinationales pour avoir fait grimper les prix à la consommation.

### Alföldi Tej

Le gouvernement a commencé les négociations pour acheter l'entreprise laitière Alföldi Tej, a annoncé le ministère de l'Économie.

Cette décision fait suite à la décision prise le mois dernier par le ministère de bloquer la vente de l'entreprise à un investisseur étranger en raison de préoccupations liées à la sécurité de l'approvisionnement alimentaire et à l'intérêt national de la Hongrie.

Les propriétaires d'Alföldi Tej ont depuis proposé 100 % de leurs actions à l'État à des conditions identiques que celles prévues pour la vente à la société étrangère.

Le ministère a déclaré que cette acquisition contribuerait à préserver l'approvisionnement alimentaire national et le secteur laitier, qui emploie 15 000 personnes. Il a souligné que Alföldi est responsable de 20% des achats de lait cru en Hongrie, et son acquisition par un acteur étranger perturberait le marché de la production de lait et de produits laitiers.

# Flavescence dorée

L'autorité nationale chargée de la sécurité alimentaire (Nébih) a de nouveau détecté le phytoplasme de la floraison dorée dans plusieurs comtés. La maladie touche désormais 17 comtés et 20 régions viticoles, avec de nouveaux cas confirmés dans les régions de Mátra et Tokaj.

Des rapports locaux ont conduit à la découverte de vignes infectées dans la région de Bodrogkeresztúr ,dans la région de Tokaj, tandis que des dépistages ciblés ont révélé des résultats similaires à Abasár, dans la région de Mátra.

Des tests en laboratoire ont confirmé la présence de l'agent pathogène, et les autorités ont délimité des zones infectées d'un kilomètre et des zones tampons de trois kilomètres.

Le Nébih exhorte les viticulteurs et les habitants à signaler immédiatement les cas suspects, soulignant que la détection précoce est essentielle pour enrayer la propagation.

La cicadelle américaine de la vigne, reste une menace majeure de la maladie de la flavescence dorée.

Les experts soulignent que la coordination de la surveillance et les mesures phytosanitaires automnales sont essentielles pour contrôler la maladie.

Toutes les plantes situées dans un rayon d'un kilomètre autour des plantations touchées sont inspectées, et celles qui présentent des symptômes dans les zones infectées sont détruites.

La Nebih a réaffirmé l'importance de la protection préventive auprès des propriétaires de vignobles.

# Réductions d'impôts agricoles

Le ministre hongrois de l'Agriculture, István Nagy, a annoncé des mesures de soutien aux agriculteurs hongrois en exonérant les remorques de tracteurs et en reclassant les propriétés forestières au même titre que les terres agricoles. Ces mesures font partie d'une série de propositions gouvernementales visant à alléger le fardeau fiscal des agriculteurs.

Il a également annoncé, l'extension du taux de TVA de 5 % aux morceaux de bœuf et aux abats. Cette modification est qualifiée de "correction technique", car le taux réduit s'appliquait déjà aux demi-carcasses et aux guarts de carcasses.

Les agriculteurs touchés par le gel précoce et la sécheresse au printemps peuvent bénéficier d'aides supplémentaires, notamment d'un moratoire d'un an sur le remboursement des prêts grâce au fonds d'atténuation des dommages.

# Confinement épidémiologique à Tököl

Le 16 octobre 2025, l'autorité nationale chargée de la sécurité alimentaire (NÉBIH) et le Département de la sécurité alimentaire et de la santé animale de la circonscription de Ráckeve ont instauré un confinement autour de la ville de Tököl en raison de la loque américaine chez les abeilles.

La maladie a été identifiée dans un rucher situé en périphérie de Tököl, et des restrictions épidémiologiques ont été mises en place dans un rayon de 5 kilomètres autour de la zone infectée.

Les mesures principales sont les suivantes :

- Il est interdit de transporter des abeilles, des produits apicoles et tout matériel associé depuis la zone confinée.
- L'introduction de nouvelles abeilles et l'installation d'apiculteurs itinérants dans la zone sous confinement sont interdites.
- Les ruchers situés dans des zones non confinées peuvent déplacer leurs abeilles, mais uniquement vers des zones exemptes de la maladie, avec un certificat vétérinaire officiel.
- Tous les ruchers dans la zone confinée doivent être examinés pour la loque américaine par un vétérinaire officiel ou un responsable sanitaire apicole.

Ces restrictions resteront en vigueur tant que la zone concernée sera sous confinement en raison de la maladie.

# Aide d'urgence de 50 M EUR en faveur des agriculteurs

La Commission a adopté une proposition qui vise à fournir près de 50 M EUR provenant de la réserve agricole pour soutenir les producteurs de fruits, de noix et de légumes en Bulgarie, en Hongrie, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne et en Roumanie. Les agriculteurs de ces États membres ont récemment subi des dommages importants dus à des phénomènes climatiques défavorables.

Après approbation par les États membres, la proposition de la Commission alloue 7,4 M EUR à la Bulgarie, 10,8 M EUR à la Hongrie, 4,2 M EUR à la Lettonie, 1,1 M EUR à la Lituanie, 14,8 M EUR à la Pologne et 11,5 M EUR à la Roumanie. Ces pays peuvent compléter ce soutien de l'UE jusqu'à 200 % par des fonds nationaux. Dans les six États membres, les gelées tardives, qui ont souvent été suivies de grêle ou de fortes pluies, ont détruit une grande partie des récoltes de fruits, de légumes, de noix et de semences

En Hongrie, les gelées d'avril et de mai ont frappé presque tout le pays, endommageant les pommes, les abricots, les cerises, les pêches, les poires et les coings. Pour garantir l'efficacité de cette mesure exceptionnelle, les paiements aux agriculteurs pour l'aide financière d'urgence doivent être effectués avant le 30 avril 2026.

Dans le cadre de la réserve agricole dans le cadre de l'actuelle politique agricole commune (2023- 2027), au moins 450 M EUR par an sont disponibles pour aider les agriculteurs à faire face aux perturbations du marché ou aux événements exceptionnels affectant la production ou la distribution.

# Protestation des agriculteurs hongrois contre le nouvel accord de libre-échange avec l'Ukraine

La Chambre nationale de l'agriculture (NAK) et l'Alliance hongroise des cercles d'agriculteurs et coopératives agricoles de Hongrie (MAGOSZ) ont attiré l'attention sur le vote du Conseil européen qui a validé le nouvel accord de libre-échange avec l'Ukraine.

La NAK et MAGOSZ ont souligné que la Hongrie et la Slovaquie étaient les seuls États membres à avoir voté contre cet accord, qui serait en vigueur pour une durée indéterminée. Les deux organisations s'inquiètent de la libéralisation illimitée de l'importation de produits ukrainiens qui ne respectent pas les mêmes normes réglementaires et environnementales que celles imposées aux agriculteurs de l'UE.

Le projet d'accord présenté précédemment par la Commission européenne, prévoyait que les quotas d'importation pour le miel, le sucre et les œufs seraient plusieurs fois supérieurs à ceux d'avant la guerre, tandis que les droits de douane sur le maïs seraient réduits à zéro.

La libéralisation est également totale pour le commerce des champignons, qui est très préoccupant pour le marché européen surtout pour les états membres voisins de l'Ukraine.

# **Champignons vers une stabilisation des prix**

La demande de champignons frais a davantage diminué que les années précédentes, tandis qu'une offre excédentaire caractérisait non seulement le marché en Hongrie, mais aussi celui de l'ensemble de l'UE. A la fin de l'été, la demande s'est renforcée, qui laisse présager une stabilisation du marché intérieur des champignons dans les mois à venir, a déclaré la Chambre national de l'agriculture (NAK) dans un communiqué envoyé à l'agence de presse MTI.

Dans le secteur national des champignons, la production est de plus en plus concentrée. En raison de la forte concurrence sur le marché, de nombreux petits producteurs ont cessé la culture, et seuls les producteurs de champignons les plus performantes qui disposent d'un capital important ont pu rester en activité. Il ne reste pratiquement plus que trois régions de production : Kerecsend, Bócsa et le comté de Pest. Ces dernières années, la superficie cultivée pour la production de champignons en Hongrie s'est établie entre 160 000 et 170 000 mètres carrés dans des systèmes de production fermés en rayon.

La Hongrie joue un rôle déterminant dans la production de champignons de l'UE. Avec les Pays-Bas et la Pologne, elle domine le marché européen des champignons.

Le marché national des champignons est un secteur stable, prometteur et en pleine croissance. Au cours des dernières années, les principaux producteurs du marché national ont réalisé d'importants développements et augmenté leurs capacités, et plusieurs d'entre eux ont désormais achevé leurs investissements engagés depuis plusieurs années. En conséquence, la superficie cultivée s'est agrandie de plusieurs milliers de mètres carrés. En outre, les producteurs peuvent désormais utiliser plus efficacement les lieux de culture existantes. Au total 30% de la production nationale est destinée aux marchés d'exportation. Au cours de la dernière décennie, les exportations ont oscillé entre 7 000 et 9 000 tonnes, et en 2024, les exportations de champignons ont atteint 8 500 tonnes. Les principaux marchés pour les champignons frais sont les pays voisins, principalement l'Autriche, mais la Hongrie exporte également de petites quantités vers la Slovaquie et la Roumanie.

La consommation moyenne de champignons par habitant est d'environ 1,5 kg par an, ce qui est nettement inférieur à la moyenne européenne de 3 kg. Les champignons sont un produit extrêmement durable, avec une empreinte hydrique est très faible, 3 à 4 litres d'eau suffisent pour produire un kilo de champignons. Les sous-produits agricoles (paille, fumier de poulet et de cheval) sont utilisés pour produire du compost de champignons, à partir duquel des aliments sains sont produits. De plus, le compost de champignons récolté peut servir comme amendement pour le sol, selon les informations fournies par la NAK.

# Raisins de table vers une stabilisation des prix

Selon le rapport de la Chambre nationale d'agriculture et de l'Organisation interprofessionnelle hongroise des fruits et légumes (FruitVeB), grâce à une sélection variétale judicieuse à l'application de technologies de production innovantes et à une meilleure organisation de la production, des raisins hongrois pourraient remplacer certains raisins importés.

Selon l'analyse NAK et FruitVeB, le raisin de table est actuellement cultivé sur environ 383 hectares en Hongrie, les trois principales régions productrices sont les départements de Bács-Kiskun, Heves et Tolna. Parallèlement, une quantité croissante de cépages à double usage, classés comme raisins de cuve mais également utilisables en frais, sont également utilisés pour la consommation de table. Ainsi, la superficie des vignobles destinées à la consommation de table s'élève à environ 900 à 1 000 hectares par an. La production annuelle dépassait 10 000 tonnes il y a dix ans, mais elle se situe généralement autour de 4 600 tonnes ces dernières années. La consommation intérieure, qui s'élève à 20 000 à 25 000 tonnes, en constante croissance, nécessite cependant d'importantes importations. C'est ainsi que les importations de raisins de table ont atteint 15 000 tonnes en 2024.

Actuellement, le Registre national des variétés recense 43 variétés de raisins de table certifiées par l'État et 2 clones de raisins de table. Grâce à leurs différentes séquences de maturation, les fruits peuvent être consommés de juillet à octobre. En Hongrie, les variétés précoces les plus populaires sont le Csabagyöngye, le Szőlőskertek kiralnője muskotály et le Saszlák (chasselas) ; les variétés à maturité moyenne sont le Pölöskei muskotály, l'Attila et le Pannónia kincse ; et les variétés tardives sont le Hamburgi muskotály, l'Afuz Ali et le Moldova. Pour l'instant, le raisin de table hongrois n'est présent sur le marché intérieur que pour élargir sa gamme.

La Hongrie ne pourra concurrencer les pays producteurs de raisins de table, largement plus grands, qui dictent les prix du marché et imposent une forte concurrence sur les prix, et d'où proviennent la majorité des importations – Italie, Espagne, Grèce, Égypte, Inde – que si ses surfaces cultivées augmentent considérablement et que son efficacité (rendements spécifiques) et sa structure variétale s'améliorent significativement – selon le rapport. Le manque de main-d'œuvre constitue également un sérieux problème pour le secteur, ressource indispensable dans une culture difficilement mécanisable.

De plus, actuellement la couleur jaune doré des raisins provoqué par le phytoplasme pose également des problèmes aux producteurs.

Sources: HAC, Nouvelle Gazette, MTI, Portfolio, Index, Telex, agroinform.hu, 24.hu, economx.hu